SDIS 42 SAPEURS-POMPIERS LOIRE

À VOTRE ÉCOUTE
À VOS CÔTÉS
À VOTRE SECOURS

18 112

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le SDIS de la Loire lance son "Club partenaire" et met à l'honneur les employeurs engagés aux côtés des sapeurs-pompiers volontaires

Le Service départemental d'incendie et de secours de la Loire (SDIS 42) organise une rencontre dédiée aux acteurs économiques du territoire afin de présenter son nouveau Club partenaire, un réseau destiné à renforcer les liens entre les sapeurs-pompiers et le monde de l'entreprise.

Fondé sur une relation gagnant-gagnant, ce club a pour ambition de créer des synergies, de partager des compétences, de développer des projets communs et de renforcer la résilience des entreprises et du territoire ligérien.

Cette rencontre sera également l'occasion de mettre à l'honneur les employeurs de sapeurs-pompiers volontaires qui contribuent concrètement à la sécurité de tous. En signant une convention avec le SDIS 42, ces entreprises et collectivités permettent à leurs salariés sapeurs-pompiers volontaires de se former et de partir en intervention sur leur temps de travail. Un engagement citoyen essentiel, qui mérite d'être salué et reconnu.

Un réseau au service des entreprises et du territoire

Gratuit et animé par le SDIS 42, le Club partenaire propose aux entreprises et organisations adhérentes de rejoindre un réseau d'acteurs engagés et de bénéficier de nombreux avantages : conseils personnalisés en sécurité et prévention, prêts de matériels et de salles, accès privilégié au plateau technique, formations des salariés (secourisme, incendie…), mais aussi opportunités de partenariats et de partage de compétences.

À travers cette initiative, le SDIS 42 souhaite faire du lien entre entreprises et sapeurs-pompiers un véritable levier de coopération, de solidarité et de résilience territoriale.

Les représentants des médias sont cordialement invités à assister à cette rencontre :

Jeudi 5 novembre 2026 à 12h

État-major du SDIS de la Loire, 8 rue du Chanoine Ploton, 42000 Saint-Étienne

CONTACT PRESSE : Cendie Verdeau : 06 07 30 49 78 - c.verdeau@sdis42.fr
Pierre-Alexis Duris : 06 66 05 08 86 - pa.duris@sdis42.fr